COREPS - Groupe de travail n°3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Réunion n°1 – 9 novembre 2011 - DRAC de Basse-Normandie

Constats en lien avec les objectifs de travail proposés Canevas de travail

1) Quels sont les constats principaux en lien avec l'articulation des politiques publiques de développement culturel et d'éducation artistique?

L'action culturelle... parent pauvre. L'éducation populaire absente

L'Action culturelle reste un parent pauvre, tant en termes de volonté que de moyens. Comment les artistes peuvent-ils participer directement à l'éducation artistique? Comment des artistes peuvent-ils directement s'impliquer dans les processus d'éducation populaire?

On fait le constat malheureux que cette implication des artistes se fait par défaut plus que par un réel désir cadré par une politique.

Une récente enquête sur le comportement des compagnies indépendantes en dit long sur cet aspect du développement culturel : plus une structure est précaire, plus elle s'investit dans l'action culturelle...Mais dés que cette même structure dispose de moyens plus conséquents, elle abandonne tout souci d'action culturelle et s'en tient à la création. (ref/conférence IMEC sept 2011.M.Daniel Urrutiaguer. Ce dernier nous signale la mise en ligne de l'enquête, via la DEPS, pour février prochain).

Quant par exception, des structures indépendantes ont un véritable projet **d'éducation populaire**, elles ne sont pas appréhendées comme facteurs d'un renouveau dont elles sont pourtant porteuses! Elles ne peuvent espérer une juste reconnaissance de l'état car ce dernier orchestre une politique à deux vitesses qui a pour conséquence que le clivage et le cloisonnement artistes professionnels / habitant- amateur n'ont jamais été aussi marqués.

Ce qui aboutit aux dégâts collatéraux type affaire Lehodey par exemple!

Il faut donc constater à la fois, une dévalorisation réelle de l'éducation populaire (correspondant à la quasi disparition politique d'un service d'état de l'éducation populaire via Jeunesse et Sports) et de l'éducation artistique (elle reste marginale dans l'éducation des enfants selon les enquêtes les plus officielles).

Les artistes eux-mêmes ont « intériorisé » cette dévalorisation et force est de constater que la participation des artistes à l'éducation artistique, entre le plus souvent, dans le registre d'une sous culture, c'est considéré comme une force d'appoint et un complément de ressources. Seul, le secteur musical fait exception, en la matière. Quant à l'esprit profond de l'Éducation Populaire, il n'est plus là et nous sommes très loin des espoirs qu'avaient suscités le programme du Conseil national de la Résistance à la libération de la France. Cela n'empêche aujourd'hui la Fédération des Arts de la Rue de faire campagne sur l'espace public au nom de ces mêmes valeurs. (cf tract joint)

De fait, il n 'y a d'Éducation Populaire possible et digne de ce nom, qu'avec le concours des artistes tenus pour les meilleurs et les plus grands. Il ne peut donc s'agir que d'une grande cause nationale à laquelle adhéreraient les artistes les plus éminents de ce pays...Il semblerait donc que l'on soit loin du compte, en termes de mobilisation et d'ambition nationale.

Dans ce contexte, aucun élargissement des publics ne peut sérieusement s'envisager. Le constat de M Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des français met en évidence, les effets d'aubaine de la politique culturelle suivie, qui voit la situation d'une minorité « cultivée » sans cesse « améliorée » tandis qu'une large majorité subit le formatage culturel des médias et industries culturelles (même si il s'agit aussi d'une culture traversée par des contradictions... Culture qu'il faut bien se garder de traiter par le mépris)

A Caen : le Plan Educatif Local se met en place sans que les artistes y soient associés. Caen capitale culturelle avait pourtant lancé les bases d'une politique d'éducation populaire ambitieuse plaçant les artistes au coeur des dispositifs. Force est de constater 3 ans après que le compte n'y est pas. Il faut donc encourager la Capitale et sa Région à s'engager dans cette voie et souhaiter qu'enfin l'État veuille bien concourir à la mise en place de cette politique et lui apporter les stimulations nécessaires.

2) Quels sont les principaux constats relatifs à l'aménagement du territoire en terme d'équipements, d'équipes, festivals, et ce en relation avec la question du développement des publics ?

Les initiatives régionales

Se développent sur le territoire une foultitude d'initiatives dont on peine à dresser l'inventaire. La **Région** revendique le soutien de 110 festivals, Caen Métropole a compétence pour le développement d'outils culturels ; la Région a mis en place **des lieux/relais...** sans que la Drac - semble-t-il- ait cru devoir apporter sa caution. Pourtant il s'agissait **d'expérimenter** un dispositif culturel de proximité. Par conséquences, il importait et importe toujours d'apprécier à sa juste valeur cette tentative pour savoir si il y a là un outil crédible de développement culturel.

Les initiatives des structures

Les outils semblent donc se développer... Mais qu'en est-il des **lieux de proximité** ouverts par des indépendants ? (exemple :la cité théâtre, le bazarnaom, la fermeture éclair à Caen, la sauce aux arts, les ateliers intermédiaires, le DOC à Saint Germain d'Ectot, théâtre de la Boderie à Sainte Honorine de la Chardonne, le théâtre de la cidrerie à Theil dans le Perche, etc).

Ces initiatives (très souvent organisées et structurées sur un mode mutualisé) ne sont malheureusement pas reconnues à leur juste valeur ; elles font l'objet d'évaluations (ou pas) empiriques. Que peut-on attendre d'elles ? Quelles perspectives et dynamique engendrent-elles ? Phénomène nouveau, les protocoles qui président à leur existence mériteraient un suivi exceptionnel.

Faute de quoi, le mauvais **filtre de l'excellence**, encore trop prégnant, y compris dans les politiques des collectivités régionales et locales, renvoie ces initiatives dans la sphère d'une **sous culture** mal ou sous traitée par les responsables politiques. Ainsi voit-on à **Caen**, les grandes structures culturelles comme le Théâtre municipal et l'art lyrique par exemple, jouir d'un traitement de faveur avéré tandis que **le secteur indépendant** attend toujours des mesures décisives en sa faveur. Sans doute est-on plus à l'aise avec un ordre culturel établi qui a largement fait ses preuves (en terme d'attractivité et de rentabilité) qu'avec un secteur hybride et éclectique où le meilleur peut croiser le pire.

Les présupposés de l'accompagnement

En réalité la notion d'accompagnement est profondément ambiguë, car non dénuée d'arrière pensées. Qui veut quoi ? Moyennant finances ? Il y a pour arbitrer le développement culturel et les

formes de l'accompagnement, des présupposés. Une conception implicite de l'art, de l'œuvre et de l'artiste entre en ligne de compte dans l'esprit de tous les acteurs. C'est un très sérieux préalable à la question du développement des publics. La question de l'évaluation (CF Questionnaire 1 Crea/Prud/Diffusion) joue ici un rôle implicite.

Créer un Fond commun pour la recherche et l'Innovation

Depuis des années (2007) **Synavi et Adada** réclament la création d'un fond régional de recherches (Fric : Fond régional d'Innovation Culturel). Les **lieux relais Régionaux** auraient dû relever d'un tel fond auquel devraient abonder, toutes les instances publiques.

Il y va de l'avenir et de la prise en compte des évolutions par l'organisation d'un développement concerté. Un tel fond serait aussi précieux pour soutenir des initiatives locales et régionales en direction de l'Europe.

3) Quels sont les principaux constats relatifs à l'articulation entre le secteur artistique, l'éducation populaire et la pratique amateur.

Le point sur Théâtre amateur

« Chat échaudé ...» On connaît le proverbe ! Hélas ...Les relations culture/artiste et secteur socio/culturel frise le néant ! Il n'y a plus que des cas d'exception ...procédant de la volonté d'une structure et de sa direction repérable par çi et par là : la MJC du chemin vert à Caen par exemple. MJC de Flers dans l'Orne ... Bref aucune politique globale et cohérente n'encourage à aller au-delà. Quand une enquête est diligentée par la Drac sur le théâtre amateur ... Cela a donné par le passé une séance spéciale de commission COREPS restée sans lendemain ! (cf document joint en date du 29 mars 2005) L'enquête sur le théâtre amateur n'a fait l'objet d'aucune diffusion. En quoi peut-on aujourd'hui travailler sur un document vieux de bientôt 8 ans, sur quelle base solide peut-on étayer la réflexion ?

Dépasser le clivage historique Culture socioculturel ? Comment ?

Le clivage Culture et socio-culturel est devenu structurel à l'instar de la désuétude qui frappe l'éducation populaire. Comment redistribuer les cartes et procéder à une mise à plat ? Il y faudrait une grande ambition politique et de grands changements dans la conception du développement culturel. Il n'y a pas là matière à des aménagements techniques si nécessaires soient-ils, mais objet d'une réflexion politique qui se fonderait sur un projet de société nouveau. Le problème est politique et les solutions en dépendent.

4) Quels sont les constats principaux relatifs aux acteurs (médiateurs , artistes , relais socio-culturel, autres...) du développement des publics ?

la société du spectacle est-elle la société que nous voulons?

En préalable, on peut s'interroger sur la société du spectacle et ne pas faire comme si cette société allait de soi! L'usage de l'espace public et les formes de la vie sociale, la vie démocratique, les évolutions et participations des citoyens aux instances de décisions... Toutes ces données et quelques autres forment le contexte à partir duquel les questions concernant le grand public, se posent.

C'est bien ainsi que peuvent se penser et s'articuler les deux sens du mot culture. Culture

(art de vivre ensemble ...être autre chose qu'un public) et Culture (ensemble des pratiques artistiques ...y être le moins possible un public). L'avenir serait donc dans la dialectique et l'interaction entre modalités d'existence et modalités de participation à la vie culturelle. Nous aurions donc besoin d'acteurs du développement porteurs de capacités « critiques » . Aptes à mettre en crise les modalités actuelles captives du consumérisme.

5) Quels sont les constats principaux en lien avec les nouvelles pratiques culturelles des français (et notamment des jeunes) et le développement du numérique ?

Les révolutions technologiques entrent dans le ferment de la vie sociale. Entre aliénation et émancipation c'est bien la politique qui va arbitrer. Le numérique est porteur de libérations possibles et de servitudes tout aussi identifiables. C'est bien d'un choix de société dont nous devons d'abord nous saisir. Et pour ce faire, organiser la fabrique du commun. Organiser du récit et de l'échange et mettre ces valeurs en contre-poids à la réalité technico-scientifique. (et le leurre des évaluations) Retrouver le sens du poème. Le poète a toujours raison.

4